milibrisreader vendredi 12 mars 2021

Coupang, l'Amazon sud-coréen en Bourse, à Wall Street

E-COMMERCE

Le groupe, dont le Japonais SoftBank détient 35 %, a annoncé jeudi qu'il allait lever 4,5 milliards de dollars, à New York.

Son modèle de livraisons ultrarapides a découragé Amazon mais pese lourd sur les employés.

Yann Rousseau
@yannrsseau
—Correspondant à Tokyo

En 2010, Bom Kim abandonne ses études à la Harvard Business School après seulement une année. Né à Séoul, mais étudiant aux États-Unis depuis l'âge de sept ans, il rentre alors en Corée du Sud pour lancer une copie locale de l'américaine Groupon. Il nomme sa société « Coupang » en écho au nom de son modèle. Mais ce segment est déjà saturé dans la péninsule et l'entrepreneur doit complètement réorienter la stratégie de sa start-up. Il mute un temps en « eBay » coréen. Sans plus de succès. Puis en 2014, il pivote vers une plateforme de commerce offrant des livraisons bon marché ultrarapides. Les consommateurs adorent.

Coupang est aussi devenu jeudi 11 mars 2021 la troisième plus grande capitalisation de Corée du Sud, derrière Samsung Electronics et SK Hynix, après la révélation, dans des documents boursiers, des détails de son introduction sur la place de New York. Porté par l'appétit des investisseurs, le groupe a décidé de vendre 130 millions de ses actions à 35 dollars pièce dans une opération qui va lui permettre de lever 4,5 milliards de dollars. Des montants qui valorisent la société à 63 milliards de dollars.

Bom Kim se retrouve, à 42 ans, à la tête d'une fortune de près de 5 milliards de dollars quand le japonais SoftBank Group, qui détient 35 % de Coupang par le biais de son fonds Vision Fund, réalise un nouveau coup financier spectaculaire. La société de Masayoshi Son avait initialement investi 3 milliards de dollars dans la start-up coréenne, avec l'espoir de la voir s'imposer dans la péninsule comme Alibaba, dont le Japonais détient 25 %, l'avait fait en Chine.

Moins puissant qu'Alibaba en Chine

Si la domination de Coupang sur le marché sud-coréen n'est pas aussi marquée que celle d'Alibaba en Chine, le groupe de Bom Kim détient tout de même en 2020, selon les projections d'Euromonitor, une part de marché de 18,2 % devant Naver Corp (13,6 %) et eBay Korea (12,8 %). Son chiffre d'affaires a bondi lorsque la concurrence lorsqu'il a lancé ses livraisons en moins de 24 heures dans plusieurs grandes villes du pays. Des marchandises – notamment des aliments frais – commandées en ligne à minuit pouvant même être livrées à 7 heures du matin. Dans une lettre aux investisseurs, le fondateur a expliqué qu'il espérait avec ces offres « créer un *monde où les clients se demandaient "Comment vivais-je avant sans Coupang ?"* ».

> Coupang assure que 70 % de la population coréenne vit à moins de 11 kilomètres de l'un de ses centres de livraison.

Pour tenir cette promesse, l'entreprise continue d'investir massivement dans des entrepôts, un réseau logistique et une flotte de livreurs. Elle emploie directement plus de 15 000 chauffeurs et opère dans 170 centres de distribution répartis dans 30 villes. Et assure ainsi que 70 % de la population coréenne vit maintenant à moins de 11 kilomètres de l'un de ses centres.

Une logistique coûteuse

Ce modèle, qui a découragé Amazon de revenir à nouveau dans le pays, coûte cher, et Coupang n'a encore jamais réussi à générer le moindre profit. Il a graduellement réduit ses pertes nettes, mais elles ont tout de même atteint 475 millions de dollars sur 2020, après 700 millions en 2019 et 12 milliard en 2018. Son système pèse aussi lourd sur ses employés qui dénoncent régulièrement les conditions de travail harassantes imposées par la direction. Les syndicats ont pointé, ces derniers mois, plusieurs accidents de livreurs « rentrés par des semaines de 60 heures. ■

Bloomberg News

Sur Coupang, des produits commandés en ligne à minuit peuvent être livrés à 7 heures du matin.

Le discounter russe Fix Price a levé près de 2 milliards de dollars

DISTRIBUTION

Depuis mercredi, la chaîne de magasins à bas prix fixes est cotée sur les Bourses de Londres et de Moscou, à 9,75 dollars l'action.

Benjamin Quénelle
—Correspondant à Moscou

Cest une première depuis plus de dix ans. En plein regain de tensions diplomatiques entre le Kremlin et l'Occident, le groupe russe de grande distribution Fix Price a levé quelque deux milliards de dollars sur les Bourses de Londres et Moscou. Facto a une importante demande des investisseurs, le groupe avait fixé initialement le prix par action dans le haut de la fourchette, à 9,75 dollars, ce qui haïssonnerait une capitalisation boursière de 8,3 milliards de dollars.

Les critères ont commencé à réchauger mercredi 10 mars. Parmi les principaux investisseurs, américain BlackRock, plus important gestionnaire d'actifs au monde, et le fonds souverain qatari. En décembre dernier, le groupe de commerce en ligne russe Ozon avait réussi à lever au Nasdaq 1,2 milliard de dollars, plus que les prévisions.

Boom du hard discount

Lors de la prochaine, la chaîne de discount a réussi ainsi la plus grosse introduction en Bourse depuis celle de Russal à Hong Kong en 2010, pour 2,2 milliards de dollars. Elle a mis en vente près de 180 millions ce certificats de dépôt d'actions (GDR), soit environ un cinquième de son capital. C'est aussi le plus importante introduction en Bourse de toute l'histoire du marché de la consommation russe. Les fondateurs du groupe, Artem Khachatryan et Sergei Lomakin, devraient ainsi devenir milliardaires en dollars après l'opération.

Le succès de Fix Price, dont les quelque 4 000 magasins en Russie et dans les ex-républiques soviétiques proposent des produits ménagers à prix fixes très bas (8 pièces hors au total, en dessous de 250 roubles, soit moins de 3 euros), confirme le boom du hard discount dans ces pays où le marché de la distribution ne cesse de se diversifier. « Il y a un changement structurel en *cours. Nos clients viennent de toutes les tranches de revenus, à la fois pour des produits de base et pour de bonnes affaires occasionnelles. Nous changeons notre offre régulièrement, avec 400 à 60 nouvelles références chaque semaine », avait expliqué en janvier dernier aux « Echos », le directeur financier de Fix Price, Anton Makhnov. Mais le succès de cette chaîne de discount confirme aussi la forte baisse du pouvoir d'achat en Russie. En aggravant la situation déjà précaire d'une partie de la population, la pandémie de Covid-19 a accéléré le développement des supermarchés à bas prix. ■

> « Nos clients viennent de toutes les tranches de revenus, à la fois pour des produits de base et pour de bonnes affaires occasionnelles. »
> **ANTON MAKHNOV**
> Directeur financier de Fix Price

Showroomprivé repasse dans le vert

E-COMMERCE

Après des années de mauvais résultats, le déstockeur en ligne profite du boom de l'e-commerce dû au Covid et du succès de son plan de transformation.

Philippe Bertrand
@BertraPhilippe

C'est la saison II pour Showroomprive.com. Le déstockeur en ligne sort la tête de l'eau après avoir traversé les planètes : boom de l'e-commerce dû au Covid, achèvement du plan de transformation lancé il y a deux ans, le concurrent de Veepee.fr (Vente-privée), fondé en 2006 par l'ingénieur Thierry Petit et spécialisé en déstockage David Dayan, a retrouvé en 2020 un résultat net positif de 13,9 millions d'euros, contre une perte de 70 millions en 2019. Lucrédent brut d'exploitation (Ebitda) repasse, lui aussi, dans le vert, à 42 millions. Le chiffre d'affaires a progressé de 13 %, à 697 millions. Les ventes n'ont jamais été un réel problème pour Showroomprivé. La marge oui.

Plusieurs années de mauvais résultats, voire de baisse des ventes certains trimestres, due pour l'essentiel aux coûts, notamment logistiques, ont assombri l'histoire boursière de la société. En 2015, lors de l'introduction, sa valorisation dépassait les 650 millions. Elle a fondu de 92 % en trois ans, faction touchant un point bas à 0,025 euro. Début 2021, la valeur s'affichait comme le gagnant 2020 du CAC Small avec un bond de 1 000 % entre avril et décembre. Le cours attetgnait 3,32 euros ce jeudi de publication des résultats annuels, en hausse de 7 %.

> Le cours de l'action atteignait 7 % de hausse ce jeudi de publication des résultats annuels.

« *C'était une crise de croissance*, explique Thierry Petit aux "Echos". *mais elle était nécessaire même si nous avons dû rattraper la confiance des investisseurs, car notre marché est un marché de volume.* » Le redressement est passé par une augmentation de capital (qui a illué Carrefour, premier actionnaire après les fondateurs, passé de 17 % à 8 %), mais aussi par une refonte de l'offre et la réduction des coûts. « *Dans le métier du déstockage, il faut des produits, détaille David Dayan. Pendant dix-huit mois, nous sommes allés convaincre les marques que notre site ne cannibalisait pas leurs ventes.* »

Des marques iconiques

Showroomprivé en compte désormais 3 000, dont des icônes comme Adidas, soit une croissance de 50 %. La fermeture des magasins pensaqte par le Covid a gonflé les stocks. Une chance pour un déstockeur qui a gagné 400 000 clients, même si le confinement de mars 2020 a provoqué un tel afflux de commandes que la chaîne logistique a mis plusieurs semaines à être réglée.

« *Nous avons aussi été plus sélectifs*, complète le directeur financier François de Castelnau, *en faisant attention à la marge que génèrent les marques.* » Les investissements marketing ont été réduits et les frais logistiques et généraux abaissés. Les coûts de production sont passés de 38,5 % du chiffre d'affaires à 35,5 %.

« *Nous avons œuvré sur tous les fronts* », résument les fondateurs. ■

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNIQUE DES OBLIGATAIRES

VALLOUREC
Société anonyme
au capital de 193 283 816 €
Siège social : 27, Avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt
552 142 095 R.C.S. NANTERRE

Avis de convocation à une assemblée unique des obligataires

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde de VALLOUREC ouverte le 4 février 2021 par le Tribunal de Commerce de Nanterre, l'assemblée générale unique des trois tranches obligataires des obligations émises en France ou à l'étranger est convoquée le :

29 mars 2021 à 10h00 (heure de Paris)
Par visioconférence et téléconférence exclusivement
Avec service de traduction

Via les codes d'accès disponibles sur demande auprès de Lucid Issuer Services Limited

Cette convocation est faite à l'initiative de la SELARL FHB, prise en la personne de Maître Hélène Bourboulonc, 175, avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité d'administrateur judiciaire de la société VALLOUREC.

Conformément à l'article L. 626-32 du Code de commerce, cette convocation intervient à la suite de l'adoption du projet de plan de sauvegarde présenté par la société VALLOUREC avec le concours de son administrateur judiciaire et, le cas échéant, adopté par le comité des établissements de crédits et assimilés.

Peuvent participer à cette assemblée tous les créanciers titulaires d'obligations résultant des contrats d'émission, d'obligations suivants :

(i) Le placement privé obligataire à long terme de droit français en euros, émis le 10 octobre 2013 par VALLOUREC pour un montant total de 58.300.000 €, portant un intérêt annuel de 4,125% et à échéance au 2 août 2027 (ISIN : FR0012304071) ;

(ii) Le placement privé obligataire à long terme de droit français en euros émis le 10 octobre 2013 par VALLOUREC pour un montant nominal total de 500.000.000 €, portant un intérêt annuel de 2,750% et à échéance au 30 septembre 2020 (ISIN : FR0012304089) ;

(iii) Lemprunt obligataire de droit français à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) émis le 10 octobre 2013 par VALLOUREC pour un montant total de 300.000.000 €, portant un intérêt annuel de 4,125% et à échéance au 4 octobre 2021 (ISIN : FR0012705346) ;

(iv) Lemprunt obligataire à taux fixe rendement (high yield) de droit français à option de conversion et/ou d'échange en actions émis le 10 octobre 2013 par VALLOUREC pour un montant nominal total de 500.000.000 €, portant un intérêt annuel de 6,625% et à échéance au 10 octobre 2023 (ISIN : 837004BB0 / 837004AT0 / 837004AV7 / 837004AW5) ;

(v) Lemprunt obligataire à taux fixe rendement (high yield) de droit français à option de conversion et/ou d'échange en actions émis le 10 octobre 2013 par VALLOUREC pour un montant nominal total de 450.000.000 €, portant un intérêt annuel de 8,625% et à échéance au 10 octobre 2023 (ISIN : 837004BD6 / 837004AU9 / 837004AX3 ; Common Code : 180745002 / 180745343).

Chaque obligataire a le droit, pendant le délai de quinze jours qui précède la réunion de l'assemblée générale unique des obligataires, de prendre connaissance du projet de plan qui sera soumis à l'assemblée générale unique des obligataires, sera ou a régulièrement intéressé de l'assemblée générale unique des obligataires réunissant les trois tranches d'obligataires, par la SELARL FHB, 175, avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Le projet de plan, le règlement intérieur de l'assemblée générale unique des obligataires le poussin et l'ensemble de la documentation afférente seront disponibles, en français et en anglais, à compter de la convocation de l'assemblée, sur le site du pays non électronique dont l'accès sera ouvert par Lucid Issuer Services Limited (demande à faire via vallourec@lucid-is.com) en vue de permettre à chaque obligataire de prendre connaissance de la qualité de créancier obligataire comme indiqué ci-après.

Le dédéfaut, avec le concours de l'administrateur judiciaire, présentera à l'assemblée générale unique des obligataires le projet de plan adapté par le comité des établissements de crédits et assimilés. Le projet de plan sera présenté à l'assemblée sous réserve pour le débiteur, il est porté à la connaissance de l'assemblée par l'administrateur judiciaire, le débiteur qui soutient le plan, et le comité des établissements de crédits et assimilés, des observations, le rapport de l'administrateur judiciaire porte sur chacun de ces plans.

Seront admis à consulter le projet de plan, le règlement intérieur de l'assemblée générale unique des obligataires, le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale unique des obligataires, les droits de créancier seront établis par la remise d'un certificat d'inscription en compte des titres, ou toute autre preuve de droit de créancier, à l'intermédiaire financier qui assure la tenue de la conservation des titres concernés, datant de moins de quinze jours avant la date de la demande de consultation du projet de plan ou de la tenue de l'assemblée.

Modalités de détachement de vote (obligataires dans le règlement intérieur) : pour participer au vote de l'assemblée des obligataires, le détachement de vote doit être effectué par le dépositaire au plus tard le 26 mars 2021 à 10h00 (heure de Paris). Lucid Issuer Services Limited afin que ce dernier recueille leurs pouvoirs, l'intermédiaire financier qui assure la tenue de la conservation des titres vallourec@lucid-is.com ou de la participation et vote au cours de l'assemblée générale unique des obligataires sur voscoordonnées ci-dessus, ou, à défaut, à la SELARL FHB, 175, avenue Charles de Gaulle, l'adresse suivante : vallourec@fhb-avocats.com, après avoir fourni les informations nécessaires auprès de Lucid Issuer Services Limited le 26 mars 2021 à 10h00 (heure de Paris) au plus tard.

Pour l'autorisé de la présente convocation : la SELARL FHB, administrateur judiciaire, prise en la personne de Maître Hélène Bourboulonc, nommée par jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 4 février 2021.

Réforme d'EDF : pouvoir aboutir

ÉNERGIE

Le gouvernement affirme avoir défini les grandes lignes d'un accord avec la Commission européenne.

Il espère boucler ce dossier dans les prochaines semaines, mais des divergences essentielles entre Paris et Bruxelles subsistent.

Sharon Wajsbrot
@Sharonwaj

Les investisseurs reprennent espoir : le cours d'EDF s'est envolé jeudi de près de 10 %, porté par l'espérance de voir enfin Paris et Bruxelles se mettre d'accord sur les modalités de la réforme du groupe public. Engagées depuis près de deux ans, les négociations entre l'Etat français et la Commission européenne sur ce sujet sensible se sont accélérées mi-2020 mais n'ont toujours pas abouti, laissant penser que le scénario du statu quo avait finalement plus de chances de l'emporter à un an quasiment de l'élection présidentielle.

Mais au sein du gouvernement, on porte désormais un message plus optimiste. « Nous considérons que les discussions avec la Commission européenne *sont arrivées à un certain niveau de maturité. Les grands principes du cette réforme ont été actés. Il y a de bonnes chances d'aboutir à un accord même si elles ne sont pas certaines* », explique une source gouvernementale proche des négociations.

La Commission et le gouvernement français se sont notamment entendus sur l'idée de rassembler les barrages d'EDF dans une quasi-régie pour éviter de les remettre en concurrence. Par ailleurs, Bruxelles et Paris ont aussi une vision convergente sur les brigues qui doivent entrer en ligne de compte pour céder une forte emprise en Australie et en Europe, en particulier dans des pays où les énergies renouvelables ne sont pas encore bénéfiques. « *La Pologne ou devenir notre troisième pays et les contrats d'achat d'électricité avec les entreprises vont continuer de grande en Europe* », estime Xavier Barbaro.

Le ministre de l'Economie, Bruno L

cider le nouveau prix de vente régulé du nucléaire. L'organisation d'EDF autour de trois entités semble aussi arrêtée : une structure de tête – EDF Bleu « 100 % publique, détendrait directement les centrales nucléaires du groupe, le réseau de transport RTE et contribuerait une quasi-régie (« EDF Azur ») regroupant les barrages hydroélectriques d'EDF.

Enfin, une autre une autre entité, « EDF Vert », serait détenue majoritairement par EDF Bleu et cotée en Bourse.

Murailles de Chine en débat

Des points extrêmement sensibles restent néanmoins sur la table des négociations. Paris et Bruxelles ne sont pas encore tombés d'accord sur le prix en euros de vente du nucléaire régulé, essentiel pour renflouer EDF et déterminant dans l'évolution de la facture des consommateurs. Il reste aussi des divergences essentielles entre Paris et Bruxelles sur le sort notamment des activités de RTE et de Dalkia, la filiale de services d'EDF. Enfin, une autre une autre entité, « EDF Vert », serait détenue majoritairement par EDF Bleu et cotée en Bourse.

Le pionnier des renouvelables Neoen veut changer d'échelle

ÉNERGIE

Le producteur d'énergies renouvelables veut doubler son rythme de croissance à l'horizon 2025.

Alors que la concurrence se renforce dans les renouvelables, le pionnier Neoen veut changer d'échelle et doubler son rythme de croissance d'ici à 2025. Cela devrait porter à 30 gigawatts l'ensemble de ses capacités de production d'électricité verte en opération ou en construction à cet horizon, contre seulement 4,1 GW à fin 2020. En parallèle, il veut afficher une croissance à deux chiffres de son excédent brut d'exploitation (Ebitda) chaque année entre 2025 et 2025.

« *On peut grandir et on a envie de grandir* », a résumé le PDG de Neoen, Xavier Barbaro, qui refute l'idée d'une course à la taille avec les géants du secteur qui ne cessent de revoir leurs ambitions à la hausse : « *notre but n'est pas de faire l'ascenseur le moins cher possible mais de construire à nous de l'élevator en proposant des contrats d'approvisionnement en électricité verte de plus en plus sophistiqués* », affirme le dirigeant.

Pour changer d'échelle dans les années à venir, Neoen veut conserver une forte emprise en Australie et en Europe, en particulier dans des pays où les énergies renouvelables ne sont pas encore bénéfiques. « *La Pologne ou devenir notre troisième pays et les contrats d'achat d'électricité avec les entreprises vont continuer de grande en Europe* », estime Xavier Barbaro.

Une augmentation de capital à venir

Ce plan va nécessiter 5,3 milliards d'euros d'investissements. Pour le financer, Neoen va céder une petite partie des actifs qu'il branche aux réseaux électriques chaque année. Mais cela ne sera pas suffisant. En complément, une augmentation de capital d'un maximum de 1,2 milliard d'euros est prévue d'ici à 2025.

Les investisseurs ont moyennement apprécié : jeudi, le titre a cédé plus de 6 %. Et ce en dépit de l'annonce du versement d'un premier dividende en 2022, au titre de l'année 2021. Il ne dire que la société a aussi publié un résultat net perte du groupe en chute de 89 %, à 3,18 millions d'euros en 2020, pour un chiffre d'affaires de 289 millions, en croissance de 18 %. Porté par la croissance des volumes, les coûts du spécialiste des énergies renouvelables progresse non-fois de 40 % sur un an et de 180 % depuis son introduction en Bourse en 2018. — S. W.

milibrisreader